

RAPPORT D'ACTIVITES CFDA

Année : 2018

Le Collectif des Familles de Disparus en Algérie (CFDA) a pour objet de regrouper les membres des familles de disparu(e)s en Algérie afin de les aider dans leurs démarches et d'organiser avec elles des actions, aussi bien au niveau national qu'international, dans le but de retrouver les disparus et de les réhabiliter une fois retrouvés.

L'association lutte pour obtenir la Vérité et la Justice pour tous les disparus des années 1990 en Algérie et lutte également contre l'impunité des crimes commis durant cette décennie. Elle dénonce en particulier, depuis son adoption, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale adoptée par référendum en 2005, ainsi que ses textes d'application qui interdisent aux familles de disparus toute action en justice. Ces textes qui prônent l'oubli et imposent l'impunité ont de plus une valeur constitutionnelle depuis la réforme de la Constitution promulguée en mars 2016. Le CFDA œuvre pour l'adoption d'un autre texte garantissant aux familles des disparus le droit d'obtenir la vérité sur le sort de leur proche ainsi que la poursuite, le jugement et la condamnation des responsables.



I) Le contexte

L'année 2018 a été marquée par l'examen de l'Algérie par le Comité des Droits de l'Homme (CDH). En effet, le Comité examine lors de chacune de ses sessions, les rapports des pays ayant ratifiés le Pacte International relatif aux droits civils et politiques (PICDP) afin de s'assurer qu'ils respectent leurs obligations internationales envers celui-ci. Ainsi, en amont de cet examen, le premier trimestre de l'année a surtout été consacré à la préparation de cet examen avec la rédaction d'un deuxième rapport alternatif sur la situation des droits de l'homme en Algérie et la mission de plaidoyer prévue lors de celui-ci.

Par ailleurs, le CFDA a continué son travail quotidien sur les dossiers des disparus en envoyant des cas au Groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires (GTDFI) et par la rédaction et l'envoi de communication au CDH.

Le CFDA a également continué son activité de plaidoyer au niveau national et international et l'organisation de formations en Algérie à destination de la société civile algérienne.

Enfin l'organisation d'évènement, de rassemblement à la mémoire des disparus mais aussi sur les droits de l'Homme en général ont fait partie intégrante de l'activité du CFDA en 2018 ainsi que des réunions de coordination avec d'autres organisations non-gouvernementale et associations afin de travailler sur les problèmes liés à la situation des droits de l'Homme en Algérie.

II) Les activités

Travail sur les dossiers des disparus

Au cours de l'année 2018, les bureaux d'Alger et d'Oran du CFDA ont accueilli régulièrement des familles de disparus. Différents dossiers ont ainsi été mis à jour et de nouveaux dossiers ont été enregistrés. Les différentes équipes des bureaux locaux apportent des conseils, orientent et rédigent des plaintes pour les familles.

Le bureau d'Alger a également reçu des familles de disparus dont la disparition est beaucoup plus récente.

Le CFDA a transmis environ 20 dossiers au GTFI en 2018. Le GTDFI a également partagé avec le CFDA les réponses du gouvernement Algérien concernant certains cas de disparitions forcées.

Durant cette année 2018, le CFDA a transmis une communication individuelle au CDH, deux nouvelles communications sont en cours de rédaction et devrait être transmises au CDH dans le courant du mois de Janvier 2019.

En 2018, le CFDA a continué d'alimenter quotidiennement le site du Mémorial. L'équipe du CFDA prépare fréquemment de nouvelles fiches de disparus à publier sur le site et met

également à jour les anciennes fiches avec l'ajout de photos et d'informations manquantes. Le Mémorial comporte à ce jour 407 fiches (Décembre 2018) de disparus reprenant les informations sur l'état civil du disparu, les circonstances de sa disparition et les démarches de sa famille.

La base de donnée post et ante mortem créée en 2015 avec le soutien d'HURIDOCS afin de recenser tous les dossiers des disparus du CFDA est quotidiennement alimentée. Chaque information sur les cas des disparus est vérifiée et complétée. Ceci permet d'avoir une base fiable et de pouvoir centraliser tous les dossiers de disparition forcée du CFDA.

Enfin, le CFDA a également transmis deux appels urgents en 2018, aux rapporteurs spéciaux sur la liberté d'expression et la liberté d'association ainsi qu'au Groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations Unies mais également aux procédures spéciales de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Formation :

Afin de mieux préparer la rédaction du deuxième rapport alternatif destiné au CDH en vue de l'examen de l'Algérie en Juillet 2018, le CFDA et Euromed Droits ont organisé une formation intitulée : « Mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en Algérie : enjeux et défis. »

Cette formation s'est tenue sur 2 jours, les 19 et 20 avril 2018 et a réuni une dizaine de personnes. Elle a ainsi permis d'apporter de nouvelles connaissances aux participants en matière de procédures et d'outils afin d'assurer la mise en œuvre du PICDP en Algérie. Cette formation a également permis de former les participants à la rédaction d'un nouveau rapport en se basant sur les réponses du gouvernement algérien apportées aux questions du CDH sur le rapport de l'Algérie et de transmettre de nouveaux éléments. Les questions ont été réparties aux participants de la formation qui se sont regroupés par petits groupes de deux personnes afin de rédiger la ou les parties de leurs choix et selon leur compétence.

Cette formation a donc abouti à la rédaction d'un rapport alternatif émettant des recommandations sur la situation des droits de l'Homme en Algérie.

La rédaction du rapport alternatif :

En Juillet 2018, un rapport alternatif rendant compte de l'état d'application du PICDP, a été soumis au CDH lors de la 123^{ème} session du comité. La rédaction de ce rapport, a été effectuée en coopération avec 4 organisations de la société civile algérienne afin de d'attirer l'attention du comité sur la détérioration de la situation des droits de l'homme en Algérie.

Le rapport s'est basé sur un long travail de veille, de documentation et de recherche mené sur le terrain par les différentes organisations prenant part à la rédaction. Les différentes

thématiques abordées dans ce rapport ont été identifiées en fonction des priorités de travail des organisations algériennes participantes.

Enfin, tout le travail a été centralisé au CFDA qui a suivi toute la rédaction du rapport et a harmonisé les différentes parties entre elles. Le rapport a par la suite été relu une dernière par Euromed Droits.

Les missions de plaidoyer

Il est également indispensable d'alerter les décideurs politiques nationaux et internationaux sur la situation des droits de l'Homme en Algérie et en particulier sur les disparitions forcées. A cet effet, le CFDA organise des campagnes de sensibilisation autant en Algérie qu'au niveau international. En Algérie, les équipes du CFDA vont à la rencontre des personnalités politiques, des partis politiques et des députés à l'Assemblée nationale ainsi que des ambassades étrangères installées en Algérie. Par ailleurs, chaque année plusieurs missions de plaidoyer sont menées auprès des organes des Nations Unies, des institutions nationales et européennes, et le CFDA participe aux sessions de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples. Le CFDA est actuellement le seul acteur en Algérie à organiser de telles missions, pourtant primordiales dans la lutte pour le respect des droits de l'Homme dans le pays.

Mission de plaidoyer à l'occasion de l'Examen de l'Algérie par le Comité des droits de l'Homme :

A l'occasion de l'examen de l'Algérie par le CDH, le CFDA a organisé une mission de plaidoyer du 2 au 5 Juillet conjointement avec la FEMED et EuroMed Droits où des militants et défenseurs des droits de l'homme sont venus spécialement d'Algérie accompagnés de mères de disparus invitées par le CFDA.

En amont de l'examen de l'Algérie par le Comité, les délégations se sont retrouvées le 2 lors d'un briefing formel avec les membres du comité, afin de présenter le rapport alternatif et répondre aux questions d'éclaircissement posées par les membres du Comité.

Le 4 Juillet a également eu lieu un briefing informel rassemblant quelques membres du Comité qui ont pu échanger avec les représentants des associations algériennes présents. Durant ce briefing, les thèmes relatif à l'indépendance de la justice, à l'interdiction de manifester, à la répression des manifestations, aux conditions de détention, au respect des droits des détenus ainsi que sur la discrimination envers les femmes et la liberté de mouvement ont été abordés.

Enfin lors de l'examen de l'Algérie par le Comité, les membres du Comité ont souhaité tenir un dialogue constructif avec l'Algérie.

Cette mission de plaidoyer a permis d'échanger avec les organes onusiens sur la situation des droits de l'homme en Algérie. Elle a été un succès pour le CFDA et les autres organisations algériennes.

Mission de plaidoyer auprès des ambassades à Alger

Durant le premier trimestre de 2018, des représentants du CFDA ont pu effectuer des missions de plaidoyers auprès de plusieurs ambassades à Alger pour les relancer sur la question des disparus, à savoir l'attente de Vérité et de Justice ainsi que sur une nouvelle loi sur les associations entrée en vigueur en janvier 2014, sur la liberté d'expression et les arrestations massives lors de rassemblements ponctuels organisés par SOS Disparus et d'autres organisations de la société civile.

De ce fait, des rencontres avec les ambassadeurs des Pays-Bas ont été organisées ainsi qu'avec le 1^{er} secrétaire et conseiller politique de l'Ambassade d'Allemagne en Algérie, la première secrétaire de l'ambassade de France, les ambassades de Belgique, de Norvège, du Royaume Uni, de l'Argentine, du Canada et des Etats Unis.

Rassemblements pacifiques et réunions

Rassemblements du mercredi

Les familles de disparus restent mobilisées notamment par leur participation aux rassemblements organisés par le CFDA / SOS Disparus. En effet, l'association a tenu toute l'année 2018 comme elle le fait depuis 1998, des rassemblements hebdomadaires à Alger, chaque mercredi. Ces rassemblements hebdomadaires continuent à attirer un nombre important de personnes notamment les familles de disparus.

Rassemblements ponctuels

Le CFDA a organisé également des rassemblements commémoratifs à l'occasion de certaines dates clés. En 2018, cinq rassemblements ont été organisés : un rassemblement a ainsi été organisé le 8 mars pour la journée internationale des femmes, le 7 avril une journée en hommage à la résistance des familles de disparus a été organisée, le 5 juillet, date anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le 30 août lors de la journée internationale contre les disparitions forcées mais aussi le 29 septembre à l'occasion de l'anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

La journée internationale contre les disparitions forcées

A Paris, le CFDA a organisé, à l'occasion du 30 août, Journée Internationale des victimes de disparition forcée, une conférence – débat et un rassemblement et ce, en partenariat avec la FEMED, Amnesty International France, l'Association de Parents et Amis de Disparus au Maroc (APADM), le Collectif Argentin pour la Mémoire et le Collectif Paris-Ayotzonappa.

La conférence-débat s'est tenue au siège d'Amnesty International le 31 Aout 2018 dans la soirée sous le titre «Lutter contre l'impunité». Cette conférence a réuni le temps d'une soirée de nombreuses associations, victimes et militants luttant contre le phénomène des disparitions forcées au Mexique, en Algérie, en Irak, en Argentine, au Maroc, en Lybie et au Bangladesh.

Le rassemblement du 1 septembre s'est tenu place de la République à Paris. Ce rassemblement a eu pour but d'informer un large public, sur la réalité des disparitions forcées partout dans le monde, c'est sous des chapiteaux dressés pour l'occasion qu'une exposition photo représentant des disparus de plusieurs continents a été présentée et qu'un court métrage sur les disparitions forcées dans trois pays différents a été diffusé tout au long de la journée. Ce rassemblement a permis de créer un espace de discussion et d'échange sur les disparitions forcées et chaque association présente a eu l'opportunité de s'exprimer lors de différentes prises de paroles. Enfin, ce rassemblement semble avoir rempli son office puisqu'il a attiré plusieurs personnes à toute heure de la journée.

Projet Focus Group Algérie : porter la voie de la société civile algérienne :

Du 16 au 18 mai, les membres du groupe de solidarité avec la société civile en Algérie se sont réunis à Bruxelles. L'objectif de ce focus group est d'avoir une cohésion dans le travail réalisé entre les membres et partenaires d'EuroMed Droits pour porter la voix de la société civile algérienne au niveau national et international. Cette réunion avait pour but de préparer le rapport du groupe pour le CDH.

Lors de cette rencontre les ONGs internationales ont débattu sur les possibles axes de coopération concernant les activités et priorités à venir pour l'Algérie. Il a notamment été question des élections présidentielles en Algérie, des arrestations arbitraires et expulsions massive de personnes migrantes en Algérie.

A la suite de cette réunion à Bruxelles, s'est tenue une nouvelle rencontre les 6 et 7 Décembre, afin de poursuivre le travail commencé. Lors de ce focus group il a également été évoqué l'importance de protéger les défenseurs des droits de l'Homme œuvrant en Algérie.

La préparation d'une loi alternative sur les victimes de disparitions forcées a également été évoquée et le CFDA est tout particulièrement concerné par ce projet et l'a accueilli avec enthousiasme.

Enfin d'autres sujets ont également été abordés durant cette réunion, tel que la liberté d'expression et de rassemblement, la liberté syndicale, l'établissement de la vérité et de la justice, les droits de femmes et les droits des personnes migrantes et réfugiés.

Projet de loi alternative sur les associations :

Conjointement avec neuf autres associations (Djazairouna, Femmes Algériennes revendiquant leurs Droits, la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme, la ligue Algérienne de Defense des Droits de l'Homme, La Ligue des Arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou, le Rassemblement Action-Jeunesse et Tharwa Fadhma N'Soumer), le CFDA a participé à la rédaction d'une loi alternative sur les associations durant l'année 2018. Cette proposition de loi viserait à abroger la loi 12/06 relative aux associations qui est qualifiée de liberticide par le collectif d'associations. Ce projet de loi a pour objectif d'assouplir également les procédures d'enregistrement des associations en Algérie.

Après avoir travaillé sur la rédaction de ce projet de loi durant plusieurs mois, la coalition d'association dont fait partie le CFDA l'a présenté lors d'une conférence de presse le 5 Octobre 2018 au siège de l'association RAJ. Cet évènement a permis de présenter aux autorités, aux politiciens et à la société civile une proposition de loi alternative relative aux associations garantissant une liberté d'association et de réunion.

La Radio des Sans Voix

La Radio des Sans voix est une web radio ou radio en ligne www.radiodessansvoix; créée par le CFDA en 2016 traitant des questions relatives aux droits de l'Homme.

En 2018, le CFDA, a diffusé chaque mercredi six émissions hebdomadaires, suivant une programmation très variée. Voici un exemple des sujets abordés durant l'année 2018: les conditions de détention en Algérie, la situation des jeunes 55 ans après l'indépendance, la journée mondiale des écrivains en prison, le droit d'accès à l'information, la question des disparitions forcées en Argentine, Egypte et Mexique, la place de la justice sociale dans le développement économique.

Le nombre d'auditeurs de la radio est en constante progression depuis son lancement et le nombre de partage sur les différents supports de communication augmentent et se diversifient de plus en plus. Les émissions sont importées sur la chaine YouTube de la radio pour qu'elles puissent être écoutées depuis le territoire algérien. En 2018, la radio des sans voix comptait 328 abonnés.

Le Centre de recherche pour la préservation de la Mémoire et l'étude des droits de l'Homme (CPMDH)

Le centre de recherche pour la préservation de la Mémoire et l'étude des droits de l'Homme (CPMDH) est un espace d'information, de recherches et de rencontres.

Le CPMDH dispose d'une documentation riche en matière de droits de l'Homme, principalement sur le crime de disparition forcée, la lutte contre l'impunité, la justice transitionnelle, les Commissions vérité dans le monde, des rapports de l'association et

d'experts, ainsi que les traités internationaux majeurs (PICDP, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ...). En 2018, le CFDA a continué à approvisionner le Centre en documentation avec l'achat de nombreux ouvrages sur le thème des droits de l'homme, de la mémoire et de la lutte contre l'impunité.

A côté des nombreuses activités qu'il organise, le CPMDH accueille régulièrement des réunions d'associations étudiantes et des activités organisées par des professeurs d'université pour des étudiants en sociologie ainsi que des activités organisées par des professeurs qui amènent des groupes d'étudiants pour leur prodiguer des formations sur la gestion de projets ou des ateliers de lecture.

Journée de soutien aux victimes de la torture :

Le 30 Juin 2018, SOS Disparu(e)s a organisé au CPMDH à Oran une conférence-débat à l'occasion de la journée internationale de soutien aux victimes de la torture intitulée « la torture et son impact sur la vie de la personne ». Cette conférence-débat était menée par trois intervenants, Kadour Chouicha, Said Boudour et Hacène Ferhati. Cette évènement était ouvert à tous et a réuni des journalistes, syndicats, familles de disparus, citoyens et partis politiques ainsi que des étudiants.

Les thématiques soulevées durant le débat se sont principalement tournées vers la charte de réconciliation nationale et le fait que cette réconciliation nationale devrait être fondée sur la vérité et la justice. De plus, la liberté d'expression mais aussi la cause des disparus ont également été des points importants de la discussion. Enfin, les conditions de détention dans les prisons ont été aussi abordées par les participants au débat.

Projection-débat lors de la journée internationale des droits de l'Homme :

Le 8 Décembre à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme, le SOS Disparu Oran a organisé une projection-débat au Centre pour la préservation de la Mémoire et l'Etude des droits de l'Homme (CPMDH) autour du film documentaire de Christine Seghezzi « Stéphane Hessel, une histoire d'engagement ». En amont de la projection, un diaporama sur la Déclaration Universelle des droits de l'Homme a été présenté ainsi que le travail du CPMDH et du CFDA Cet évènement qui avait pour cible des étudiants, syndicats et militants des droits de l'Homme a permis de réunir un public plus large. Un débat entre les différents intervenants et sur le thème des droits de l'Homme a suivi la projection du film

Conférence et débat :

Table Ronde : La mémoire, un instrument pour garantir la non-répétition des crimes.

Le 1^{er} Décembre 2018 à Alger, le CFDA et la FEMED ont organisé une table ronde intitulée « La mémoire, un instrument pour garantir la non-répétition des crimes ». Une quarantaine de personnes ont assistés à cette table ronde notamment des journalistes, des hommes

politiques ou encore des mères de disparus. Pour les éclairer sur ce sujet de la mémoire se sont relayés la présidente de la FEMED, Nassera Dutour, Adnane Bouchaib, Fatma Zohra Kheddar, Mustapha El Manouzi, Hacene Ferhati et Madjid Bencheikh.

Pour le CFDA et la FEMED, le devoir de mémoire est l'un des éléments primordiaux de la lutte contre les disparitions forcées. C'est pourquoi cette table ronde a permis de discuter, d'échanger et de mieux comprendre les enjeux autour de la mémoire afin de garantir la non-répétition de graves violations des droits de l'Homme.

III Divers

Tout au long de cette année 2018, le CFDA a participé à plusieurs autres rencontres et réunions.

Ainsi le 1^{er} Avril, SOS Disparus a invité le journaliste Hamza Atzi de voices of Magharebia à venir rencontrer les familles de disparus afin de prendre contact avec elles.

Le 12 mai, les locaux de l'association en Alger ont été mis à la disposition d'une association de lutte contre la corruption afin d'organiser leur assemblée générale annuelle. En effet, les locaux des bureaux d'Alger et d'Oran sont souvent sollicités par d'autres associations et permettent au CFDA de recevoir des historiens, sociologues et professeurs de droits qui s'intéressent à la question des disparus en Algérie.

Les 23 et 24 septembre a eu lieu à Tunis, deux jours de réunion de coordination des associations opérant en Algérie. Cette réunion était organisée par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et rassemblait diverses associations des droits de l'Homme travaillant sur l'Algérie. Le thème de cette réunion d'information portait sur le rétrécissement de l'espace de la société civile algérienne et les difficultés d'opérer dans le pays. Cette rencontre a ainsi permis d'échanger sur cette thématique et de mieux comprendre et cerner les besoins et la situation des défenseurs des droits de l'Homme en Algérie et plus spécifiquement en matière de sécurité et de protection.

Le CFDA a également participé au sommet mondial des mères de disparus, « la caravane des mères de migrant disparus au Mexique » qui s'est déroulé les 2, 3 et 4 Novembre en parallèle du 8^{ème} forum mondial des migrations. Pour la première fois la caravane des mères de disparus a été rejointe par des mères d'autres continents. En effet, se trouvaient notamment parmi elles des mères des pays du Maghreb comme l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie.

Les 20 et 21 novembre, le CFDA était présent au forum MAJALAT à Bruxelles. Durant ces deux jours, ce forum a été mené par la société civile euro-méditerranéenne et a regroupé des représentants de différentes organisations régionales. Plus de 150 représentants se sont retrouvés afin de débattre sur les thèmes relatifs à la bonne gouvernance, la sécurité et la

lutte contre la violence, les migrations ainsi que le développement économique et le dialogue social.

Enfin, le CFDA continue d'alimenter son site internet quotidiennement qui s'avère être un moyen très efficace d'informer un public diversifié sur la question des disparus en Algérie et sur le travail de l'association.